

## Barème Honoraires

### LOCATION :

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 8 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3 € TTC

#### Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

#### Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	30 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

Les honoraires pour la rédaction d'un avenant de bail sont de 150 € TTC.

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Ces honoraires sont plafonnés à un mois de loyer hors charge pour le bailleur et un mois de loyer hors charge pour le locataire.

### HONORAIRES DE TRANSACTION :

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES
Moins de 100 000 euros	9%
De 100 001 euros à 150 000 euros	8%
De 150 001 euros à 250 000 euros	7%
De 250 001 euros à 300 000 euros	6%
De 300 001 euros à 400 000 euros	5.5%
Supérieur à 400 000 euros	5%

Honoraires TTC au taux en vigueur de 20%

Perception minimale pour les honoraires de transaction : 5000 euros TTC